



Terkh'Actu # 17

La lettre d'information numérique de la Ville de Turckheim

[Un problème pour lire Terkh'Actu ?](#)
[Voir la version en ligne](#)

Nous vous adresserons régulièrement toutes les informations utiles dès que nous en aurons connaissance

Confinement : les derniers réglages

Le 28 novembre,
tous les commerces
pourront rouvrir
avec un protocole
sanitaire strict.

Continuez de vous protéger
et de protéger vos proches.

OUVERT

Le Président Emmanuel Macron s'est exprimé le 24 novembre sur la situation sanitaire et le 1er Ministre Jean CASTEX a précisé la feuille de route pour les jours à venir :

Dès le 28 novembre :

- les commerces dits "non essentiels" peuvent rouvrir leurs portes dans le respect d'un protocole sanitaire strict. Vous retrouverez ainsi vos coiffeurs, libraires, fleuristes et service fermés depuis le 29 octobre
- les promenades et activités physiques en extérieur sont autorisées dans un rayon de 20km autour du domicile pour une durée de 3h maximum
- les activités extra-scolaires de plein air sont à nouveau autorisées
- les cérémonies religieuses sont à nouveau autorisées dans la limite d'une jauge de 30 personnes

A noter que jusqu'à nouvel ordre, les déplacements doivent toujours être justifiés par une attestation. Les stations de ski pourront ouvrir à Noël, mais "toutes les remontées mécaniques seront fermées".

Dès le **15 décembre**, si les objectifs sont atteints, une levée partielle du confinement est envisagée :

- la mise en place d'un couvre-feu de 21h à 7h (sauf pour les 24 et 31 décembre) se substituera aux autorisations de déplacement
- les cinémas, théâtres, salles de concert pourront rouvrir dans le respect d'un protocole sanitaire strict
- les activités extrascolaires en intérieur seront à nouveau autorisées
- Les salles de sport, bars et restaurants demeurent fermés

Dès le **20 janvier**, si les objectifs sont atteints les restaurants et salles de sport pourront rouvrir et les lycées pourront reprendre les cours intégralement en présentiel.

En savoir plus



Solidarité

L'EHPAD de Turckheim a besoin de masques FFP2. Si vous en possédez et souhaitez en faire don, merci de contacter Mme Thomas à la Mairie de Turckheim - 03 89 27 61 59.



Banque Alimentaire

La collecte de la banque alimentaire est maintenue. Vous pouvez encore déposer vos dons en denrées non périssables à la mairie samedi matin entre 8h30 et 12h. Merci d'avance.

En savoir plus

Infos Pratiques



Battues de Chasse

Conformément à l'arrêté préfectoral, les battues de chasse sont autorisées et auront lieu les 28 et 29 novembre 2020 sur le ban communal de Turckheim.

Les habitants et les promeneurs sont appelés à faire preuve de vigilance et sont priés de respecter la signalisation adéquate mise en place.

Bientôt Noël



La gestion de la crise sanitaire bouscule toutes nos habitudes et les festivités de fin d'année ne pourront pas, cette année, se dérouler de façon habituelle. Toutefois, nous avons eu à cœur de préserver l'esprit de Noël et d'imprégner notre belle Cité de son ambiance féérique.

Dans les rues, les lumières, étoiles, sapins et autres décors ont été installés. Sur la place de l'Hôtel de Ville, le calendrier de l'Avent, quelques cabanes des lutins et la crèche ont pris place. Dès vendredi, vous pourrez venir contempler le "mapping" projeté sur la façade de la Mairie, tous les jours à partir de 17h.

Les fenêtres du calendrier de l'Avent seront ouvertes chaque matin et une présentation enregistrée de l'image du jour entrecoupera régulièrement les chants de Noël diffusés dans la vieille Ville de 10h à 19h. Pour l'occasion, notre [page Facebook](#) se transformera en calendrier de l'Avent virtuel afin que chaque jour, vous puissiez également y découvrir l'image dévoilée et sa signification.

Nous remercions tous les bénévoles, l'Association Noël à Turckheim et le

personnel de la Mairie qui ont œuvré pour nous permettre de vivre la magie de Noël dans notre Cité.

Confinement : la trousse à outils



- [les attestations en ligne](#) (attention, une mise à jour sera surement effectuée pour le 28/11)

- des exemplaires papier sont également disponibles à l'Hôtel de Ville et au bureau de Police Municipale

- [le point de situation](#), sur le site internet de la Ville et son [facebook](#)

- Tout sur la situation et les mesures dans le Haut-Rhin, sur le [site de la Préfecture](#) et son [facebook](#)

- Une question ? La Préfecture vous répond sur pref-covid19@haut-rhin.gouv.fr

Ville de Turckheim
6 rue du Conseil - 68230 TURCKHEIM
mairie@turckheim.fr - 03 89 27 18 08
Lundis - mercredis : 8h30 / 12h
Mardis - Jeudis : 8h30/12h - 14h/18h
Fermé le vendredi

Merci de vous annoncer à l'interphone



www.turckheim.fr

© 2020 Ville de Turckheim
Responsable de publication : Marie - Aude KIRSTETTER

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit
à la newsletter de la Ville de Turckheim

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 **sendinblue**